

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Secrétaire permanent

Porte-Parole

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 09 /PM/2025

Le Secrétaire permanent, Porte-parole du Conseil supérieur de la magistrature, informe l'opinion qu'à l'issue de l'élection organisée ce mardi 8 juillet 2025 à la Cour constitutionnelle, **Monsieur Dieudonné KAMULETA BADIBANGA, Président sortant de ladite Cour a été réélu comme Président de la Cour Constitutionnelle pour un second mandat de 3 ans.**

Le Secrétaire permanent, Porte-parole du Conseil supérieur de la magistrature, présente ses vives félicitations à Monsieur le Président pour sa brillante élection et lui souhaite un fructueux mandat. Il implore à cet effet le Dieu Tout Puissant de l'assister dans ses lourdes et exaltantes tâches.

Fait à Kinshasa, le 08 JUL 2025



Télesphore NDUBA KILIMA

Conseiller à la Cour de Cassation

Immeuble Likasi, Place Royal, croisement des avenues Kalume et Lubefu à Kinshasa/ Gombe

E-mail : csmsecretariatpermanent@gmail.com

Site web : www.csm-rdc.cd